

---

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant reconnaissance de l'opérateur direct. -  
Bibliothèque locale de Lessines**

**A.Gt 20-03-2019**

**M.B. 26-04-2019**

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 mars 2019, la bibliothèque organisée par la commune de Lessines est reconnue en qualité d'opérateur direct - bibliothèque locale de catégorie 1.

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 mars 2008 portant reconnaissance de la bibliothèque publique locale de Lessines et abrogeant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 décembre 2003 portant reconnaissance de la bibliothèque publique locale de Lessines est abrogé.

Et ce, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.